



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFAC.FR

NUMÉRO E-E116589

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2023

ÉDITÉ LE 27/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/09/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 441 306 776

Siret : 441 306 776 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5423077

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000005497599504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000005497599504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : SARL CHAUVIN PATRICE

1 RUE DE CHAMP PIVERT
86470 LAVAUSSEAU

Téléphone : 05 49 43 75 85

Fax :

Portable :

Site Internet : www.charpente-chauvin.com

E-mail : patricechauvin@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CHAUVIN PATRICE CO-GÉRANT / CHAUVIN KARINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/09/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.